

Informations diverses

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86

Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN, Secrétaire Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h
fermée le jeudi après-midi
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence du Maire et des adjoints : Le samedi de 10h à 12h



Les bénévoles de la Bibliothèque de Meauzac vous informent que les horaires d'ouverture au public ont été modifiés.

Horaires d'ouverture du 1^{er} juillet au 31 août

Lundi 17 h - 18 h
Mercredi 17 h - 18 h
Vendredi 17 h - 18 h
Samedi 11 h - 12 h

Horaires d'ouverture du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 17 h - 18 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h 30
Samedi 11 h - 12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Suite aux départs successifs de quelques unes d'entre nous, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes (bénévoles) pour s'occuper avec nous de la bibliothèque. Merci de nous contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 05-63-67-13-97 ou la mairie au 05-63-31-64-98

HEURES OUVERTURE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Les samedi pairs de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 14h30, le samedi à 11h30

Un conseiller financier est présent tous les jeudis matin sur rendez-vous de 9h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU SAULA À LAFRANÇAISE

Lundi : 14h - 17h
Mercredi : 8h - 12h
Vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

RAPPEL : La ferraille doit être sortie devant le portail

PUBLICITÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez récupérer au secrétariat de la mairie des autocollants prévus à cet effet

Mairie de MEAUZAC

Meauzac informations

SEPTEMBRE 2009

BULLETIN N° 18

Le mot du Maire



L'été touche à sa fin. Comme tous les village de France et de Navarre, Meauzac a été animé tout au long de cette période d'échanges et de rapprochements. J'en profite pour remercier toutes les associations qui ont contribué à l'ambiance festive et ont permis au plus grand nombre de faire plus ample connaissance.

La rentrée est là et, avec elle, la commune va connaître un regain d'activité. Les grands chantiers sont terminés (station d'épuration, réseaux d'assainissement) ou en passe de l'être (regroupement de commerces). D'autres vont commencer (logements sur le site de l'ancien terrain de football dans le prolongement des commerces)

Ainsi va la vie de notre petite commune qui, malgré les difficultés conjoncturelles, doit continuer son évolution et coller aux besoins de ses concitoyens. Nous ne devons pas céder à l'abattement mais au contraire anticiper afin de gérer au mieux ce cap difficile dans cette période d'incertitudes (crise mondiale, refonte des collectivités locales, refonte des recettes fiscales communales avec la taxe professionnelle...)

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous la meilleure rentrée possible. Je formule également le vœu que vous vous épanouissiez au sein de notre communauté dans le respect de vos voisins et de votre environnement.

Le Maire,
José LACOMBE

SOMMAIRE

Au Conseil Municipal (1 ^{er} semestre 2009)	p 2
Le travail des commissions (1 ^{er} semestre 2009)	p 3
Le Budget 2009	p 4
Les travaux	p 6
Petites nouvelles brèves	p 10
Le mots des associations	p 12
Informations diverses	p 16

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 21 JANVIER 2009

► Assainissement – Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux – lot n°1 (création de la station d'épuration)

A la demande du SATESE et de l'agence de l'eau, des travaux supplémentaires ont dû être réalisés : mise en place d'un regard pour le comptage et d'une télésurveillance du site pour un montant de 2130 € HT.

► Accord relatif au loyer de la supérette et fixation du loyer de l'habitation située 12 route de Barry d'Islemade

L'installation d'alarmes dans la supérette a été prise en charge par la gérante. En contrepartie, la commune prend en charge 2 mois de loyer.

L'ancienne supérette n'étant plus louée par la gérante, le montant du loyer de l'habitation seule s'élève désormais à 400 euros au lieu de 996 € précédemment.

► Renouvellement de la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour un montant de 710.400€

La ligne de trésorerie concernant le règlement des travaux relatifs au regroupement de commerce, arrivant à échéance le 31 janvier 2009, la commune renouvelle une ouverture de crédit auprès de la CRCA pour un montant de 710 400€

SEANCE DU 5 MARS 2009

► Approbation d'une convention de services partagés entre la Commune de Meauzac et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

Le conseil municipal se prononce sur les modalités de mise à disposition du personnel de la commune à la communauté de communes par le biais d'une convention.

► Approbation de la modification n°1 du Plan Local

Le conseil municipal a approuvé la modification du PLU n°1, soumise à enquête publique du 10 décembre 2008 au 12 janvier 2009, qui portait sur des ajustements au niveau du zonage et du règlement. Le dossier complet est consultable en mairie

► Assainissement : Extension du réseau - Choix du prestataire pour la réalisation du passage caméra, tests d'étanchéité et essais de compactage

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement de la commune étant terminés, il est prévu la réalisation de tests afin de vérifier leur étanchéité et leur stabilité.

Après consultation de prestataires, le conseil municipal confie les tests du réseau à l'entreprise SOS Vidanges pour un montant de 7057,58 € HT.

SEANCE DU 31 MARS 2009

► Urbanisme – Engagement d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (n°2)

Le conseil municipal a décidé d'engager une deuxième modification du PLU concernant la suppression des emplacements réservés n°1 et n°13 ainsi que l'extension de la zone A au lieu dit « Bois Biel »

► Assainissement – Approbation du règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le conseil municipal a adopté le règlement du SPANC de la commune de Meauzac, crée le 24 mars 2004.

► Versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), d'un montant égal à 15,482% des dépenses d'investissement TTC limitativement énumérées, est perçu par les communes avec un décalage de deux ans. Ainsi, les dépenses d'investissement réalisées en 2008 permettent l'attribution du FCTVA en 2010.

La commune a décidé de signer une convention avec l'Etat afin de percevoir ce fonds de manière anticipée soit un an après la réalisation de la dépense. A cet effet, elle s'est engagée à accroître ses dépenses d'investissement afin de bénéficier de cette mesure. Par conséquent, pour l'année 2009, la commune percevra le FCTVA sur les dépenses réalisées en 2007 et en 2008.

► Participation de la commune de Meauzac aux frais de transports scolaires pour l'année 2009/2010

La participation de la commune aux frais de transport scolaire s'élèvera à 46 € pour les demi-pensionnaires et 23 € pour les pensionnaires (soit 50% du montant demandé aux familles).

SEANCE DU 19 mai 2009

► Approbation des devis et demande de subvention auprès du Conseil Général pour la campagne annuelle de dératisation.

Le Conseil municipal se prononce sur la dératisation et la désinsectisation des locaux de l'école et de la cantine pour un montant de 899 € HT. Il sollicite le Conseil Général pour obtenir une subvention de 50%

► Versement d'une subvention au Conseil Général pour le Fonds de Solidarité du Logement

Le Conseil Municipal décide de verser une aide financière au Conseil Général de Tarn et Garonne à hauteur de 0.50 € par habitant soit un montant de 503 €.

► Constitution du jury d'assises pour l'année 2010

Après tirage au sort à partir de la liste électorale, ont été désignés :

- Mme NAUGES Etienneette épouse BENVENU
- M. RAJAUD Nicolas
- M. LASVENES Bernard

► Regroupement de commerces – Approbation des avenants aux marchés de travaux

Certaines adaptations devant être apportées aux prestations initiales, le Conseil Municipal accepte les différents avenants et le marché complémentaire (détail mentionné page 6)

► Regroupement de commerces – Demande de subvention pour des travaux d'intérêt local

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de l'état pour financer les travaux relatifs à la création de la maison médicale.

Le mot des associations Meauzacaïses

(Fin)

Association de Tennis Meauzacaïse A.T.M.

Tournoi 2009

Le tournoi de Tennis de l'Association annuel se déroule actuellement au terrain municipal.

L'Association est cette année encore heureuse d'accueillir de nombreux participants qui concourent dans différentes catégories ; Simple Hommes Classés, Simple Hommes Non Classés, Simple Dames, Double Dames, Double Mixte et Tournoi Jeunes.

Comme tous les ans, un concours amical de pétanque est organisé à partir de 20H00 tous les vendredis soirs.

La soirée de clôture du Tournoi et de remise des prix aura lieu le samedi 25 juillet 2009 au terrain de tennis, à partir de 18H30. Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette occasion.

Stage multi activités - du 17 au 21 Août 2009

L'Association organise durant la semaine du 17 au 21 Août 2009 un stage multi activités (tennis, piscine, VTT, initiations au golf et à l'es-crime ...), ouvert aux enfants de 6 à 13 ans, du lundi au vendredi de 10H00 à 16H00.

Le pique-nique est à prévoir par les parents, le goûter et les boissons sont fournis par l'Association.

Des places sont encore disponibles, le coût est de 65 euros par enfant.

Ecole de tennis

Elle reprendra au mois de septembre. Elle accueillera les enfants pour des cours dispensés le mercredi matin par Monsieur Bruno GARCIA, ainsi que le mercredi après-midi et le samedi matin par Monsieur Romain N'DOUMBE.

Des cours adultes sont également prévus le samedi après-midi, et ce en fonction du nombre d'inscrits.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions (stage multi activités, licences F.F.T. 2009-2010, école de tennis...) et vous pouvez contacter:

Jean-Marc SIEURAC – Président – 05.63.31.52.88

Isabelle BONNEFOUS – Secrétaire – 05.63.31.78.55



Remise des prix tournoi 2008

Le mot des associations Meauzacoises

PÔLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN



La saison 2008/2009 du club de jeunes « Football Terrasses du Tarn » vient de se terminer lors d'une journée festive organisée à Saint Porquier, quelques jours après l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Les Barthes, ou le Président Jean-Christophe Mari, le directeur technique Jean Philippe Coyne et la trésorière Sandrine Pech ont présentés les rapports moraux, d'activité et financier qui prouvent que le club se porte bien, malgré une légère baisse des effectifs chez les plus grands (entre 15 et 18 ans) Si toutes nos équipes sont dirigées par des éducateurs diplômés, c'est celle de Sami Fatha, qui avec ses benjamins et pour la seconde année consécutive, a remportée la coupe départementale, le championnat, et le titre de champion en football. Pour la saison qui se présente, il y aura des équipes dans toutes les catégories de très jeunes, les 13 ans joueront en ligue Midi-Pyrénées (une entente vient d'être conclue avec la J.E.M.) il y aura des équipes de 15 ans, et la possibilité de recruter les 18 ans avec possibilité d'entente, si le nombre d'inscrit est suffisant. Si le club possède beaucoup de joueurs talentueux et prometteurs, c'est Medhy Kessimou attaquant de l'équipe benjamins, et capitaine de la sélection départementale, qui vient de réussir son concours d'entrée pour le lycée sport étude de Saint Théodart, tout le club le félicite et lui souhaite de gravir de nouveaux échelons. La secrétaire du club, Christiane Foucault est à la disposition de toutes et de tous pour les réinscriptions ou les nouvelles licences, au siège du club à l'ancienne gare de Lavilledieu, elle pourra répondre à toutes vos questions et vous renseigner si vous l'appellez au 05 63 31 95 07 ou E-mail : pft82@orange.fr Un rappel pour signaler que le club organise des ramassages en bus le mercredi après midi, pour permettre de faciliter les déplacements de ses joueurs entre les différents sites d'entraînement (Albefeuille Lagarde, Meauzac, Labastide du Temple, Lavilledieu du Temple et Saint Porquier). Toutes personnes ayant du temps libre peut venir aider les éducateurs et encadrer ces jeunes. Le prix de la licence pour 2009/2010 a été fixé à 65€. Les joueurs et dirigeants du F.T.T. vous souhaitent de bonnes vacances. Heures d'ouverture du bureau : lundi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30, et le mercredi de 10h à 18 heures.

Les plus jeunes le jour de la fête du club



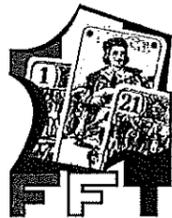
TAROT CLUB DES 5 COMMUNES

Siège : Ô RIQUETTY

Café - Restaurant

Le Bourg

82290 MEAUZAC 05 63 30 50 77



Le « Tarot Club des 5 Communes » (Albefeuille-Lagarde, Barry D'Islemade, Les Barthes, Labastide du Temple et Meauzac) continu sa progression, le nombre de licenciés est en augmentation, et grâce à ses participations hors département est devenu un club reconnu en Midi-Pyrénées. C'est dans l'optique de faire connaître les petits clubs, que le Comité Midi-Pyrénées à retenu la salle des fêtes de Meauzac pour tenir son Assemblée Générale annuelle, samedi 20 juin à 11 heures.

Un championnat donne libre par équipe de quatre joueurs se déroulera ce même jour en deux manches (15 et 21H) et qualifiera les trois meilleures équipes pour la finale nationale à Alès les 7 et 8 août. Au calendrier du club, figure aussi l'Assemblée Générale, le Grand Prix de Meauzac samedi 5 septembre, plus la finale quadrettes 3ème division samedi 31 octobre. Côté animation, le loto est programmé pour le premier vendredi de janvier 2010, les dirigeants remercient tous les participants du loto de 2009, qui fut exceptionnel. C'est au siège du club, café restaurant (Ô Riquetty) de Meauzac que se déroulent tous les mercredis de l'année à 21 heures les concours hebdomadaires en donne libre (05 63 30 50 77), ces concours sont ouverts aussi aux non licenciés. Le cadre tout neuf du siège et la convivialité du club, devraient permettre à toutes celles et ceux qui seraient intéressés par la pratique du tarot de s'intégrer facilement, pour tout renseignements contacter le correspondant du club (06 81 69 77 79). Le tarot club remercie aussi, le Département, les municipalités ainsi que tous ses sponsors (Ô Riquetty ou Quincaillerie Capmarly pour les principaux) ainsi que les commerces locaux qui les soutiennent.

Le loto est programmé pour le premier vendredi de janvier 2010, les dirigeants remercient tous les participants du loto de 2009, qui fut exceptionnel. C'est au siège du club, café restaurant (Ô Riquetty) de Meauzac que se déroulent tous les mercredis de l'année à 21 heures les concours hebdomadaires en donne libre (05 63 30 50 77), ces concours sont ouverts aussi aux non licenciés. Le cadre tout neuf du siège et la convivialité du club, devraient permettre à toutes celles et ceux qui seraient intéressés par la pratique du tarot de s'intégrer facilement, pour tout renseignements contacter le correspondant du club (06 81 69 77 79). Le tarot club remercie aussi, le Département, les municipalités ainsi que tous ses sponsors (Ô Riquetty ou Quincaillerie Capmarly pour les principaux) ainsi que les commerces locaux qui les soutiennent.

L'équipe du Tarot, souhaite la bienvenue à toutes et à tous, ainsi que de bonnes vacances.



Photo du Grand prix de Meauzac le 20 Juin 2009

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 26 JUILLET 2009

► Concessions des cimetières - Modification de la durée, de la dimension et du prix.

Le Conseil Municipal a décidé de modifier les tarifs, la durée et les dimensions des concessions de cimetière comme indiqué ci-dessous.

- Prix au mètre carré : 60€
- Durée des concessions : 50 ans
- Dimensions : 2 possibilités 2x3m² (6m²) ou 3x1,5 m² (4,5m²)

SEANCE DU 9 JUIN 2009

► Constitution du jury d'assises pour l'année 2010

Nicolas RAJAUD ayant été désigné lors de la précédente séance et n'ayant pas l'âge minimal de 23 ans, le Conseil Municipal procède à un nouveau tirage au sort et désigne :

- M. Norbert VALETTE

► Approbation du devis de la société AMBOILE pour la démolition

Plusieurs administrés de la commune ayant signalé un problème de prolifération de moustiques, le Conseil municipal a approuvé à la majorité le devis de démolition de la société AMBOILE pour un montant de 1423.24 € TTC.

► Personnel - Renouvellement d'un emploi de non titulaire à temps non complet

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement d'un emploi de non titulaire pour une durée hebdomadaire de 17h30, du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010. Cet emploi est occupé par Josiane ARLABOSSE.

► Renouvellement du contrat de l'intervenante en anglais

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le contrat de l'intervenante en anglais pour l'année scolaire 2009/2010. Les cours seront dispensés à raison de 1h30 par semaine dans chaque classe de CM et de CE mais aussi à la classe de CP pour un volume horaire de 45 minutes (au lieu de 30 minutes comme l'an dernier)

► Approbation de la modification n°1 du Plan Local

La modification n°2 du PLU engagée lors de la réunion du 31 mars dernier a été approuvée par le conseil municipal, après enquête publique qui s'est déroulée du 4 mai au 2 juin. Le dossier est consultable en mairie.

► Projet PROMOLOGIS - Garantie financière accordée par la commune

La société PROMOLOGIS a décidé de créer 26 logements sur le site de l'ancien terrain de football qui se situe en prolongement du regroupement de commerces.

Pour réaliser cette opération, elle a souscrit plusieurs emprunts qui doivent être garantis par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne et la commune.

Le conseil municipal a donc décidé d'accorder ces garanties à la société PROMOLOGIS.

► Tarifs de la cantine et de la garderie

A compter du 1^{er} septembre, le prix du repas à la cantine a été fixé à 1,95€. Les tarifs de garderie restent inchangés :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 : 1€ par heure et par enfant
- mercredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 : 2€ la demi-journée et par enfant.

► Versement d'une subvention exceptionnelle au club de Tennis

Afin de financer le tournoi de cette année, le club a sollicité la commune pour obtenir une subvention exceptionnelle de 300€.

► Versement d'une subvention exceptionnelle à la crèche de Lafrançaise

La crèche de Lafrançaise accueille des enfants de la commune de Meauzac.

La directrice a sollicité la commune afin de recevoir une aide financière afin d'aider la structure dans son fonctionnement journalier. Le conseil municipal a décidé d'accorder une contribution financière de 200€.

Le travail des commissions

Travaux - 20 janvier 2009 : Choix des devis de travaux

Finances - 12 mars 2009 : Préparation des budgets 2009

Vie scolaire - 16 mars 2009 : Préparation du conseil d'école

Finances - 12 mars 2009 : Préparation des budgets 2009 et réflexion sur la fiscalité

Urbanisme - 25 mars 2009 : Réflexion sur l'aménagement de la zone de Vignes Blanches avec les propriétaires

Finances élargie à tous les conseillers - 26 mars 2009 : Présentation et explications des budgets 2009

Environnement - 7 avril 2009 : Réflexion sur les aménagements extérieurs

Vie sociale - 12 mai 2009 : Travaux sur les reprises de concessions des cimetières

Personnel - 27 mai 2009 : Renouvellement de contrats et réflexion sur le régime indemnitaire du personnel

Travaux - 17 juin 2009 : Choix des devis de travaux

Les comptes administratifs 2008

Ils ont été adoptés à l'unanimité (montants arrondis)

Budget principal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	596.859€	Dépenses	95.923€
Recettes	591.863€	Recettes	120.163€
Résultat de clôture	-4.996€	Résultat de clôture	24.240€
Résultats antérieurs reportés	77.074€	Restes à réaliser	
		Dépenses	4.505€
Résultat total	72.078€	Recettes	0.00€
		Solde	-4.505€
		Résultats antérieurs reportés	-45.684€
		Résultat total	-25.949€

Budget assainissement

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	21.503€	Dépenses	528.857€
Recettes	42.552€	Recettes	503.157€
Résultat de clôture	21.048€	Résultat de clôture	-25.700€
Résultats antérieurs reportés	0.00€	Restes à réaliser	
		Dépenses	480.400€
Résultat total	21.048€	Recettes	580.588€
		Solde	100.188€
		Résultats antérieurs reportés	-22.116€
		Résultat total	52.372€

Budget commerces (HT)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	29.725€	Dépenses	756.960€
Recettes	45.001€	Recettes	714.340€
Résultat de clôture	15.276€	Résultat de clôture	-42.620€
Résultats antérieurs reportés	0.00€	Restes à réaliser	
		Dépenses	352.800€
Résultat total	15.276€	Recettes	194.118€
		Solde	-158.682€
		Résultats antérieurs reportés	-35.722€
		Résultat total	-237.024€

Budget CCAS

Section de fonctionnement	
Dépenses	351€
Recettes	608€
Résultat de clôture	257€
Résultats antérieurs reportés	746€
Résultat total	1003€

Le mot des associations Meauzacaïses

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

(MEAUZAC, BARRY D'ISLEMADE, ALBEFEUILLE LAGARDE)

La vie de notre association continue son chemin.

Le 1^{er} mars 2009 : Assemblée Générale à Barry d'Islemade présidée par Monsieur Michel Mognet qui ne souhaite pas reprendre la présidence ; ce qui pose un petit problème de remplacement.

Le 19 mars 2009 : de nombreux amicalistes et deux porte-drapeaux sont présents à Castelsarrasin, Moissac et Montauban pour l'anniversaire du cessez le feu en Algérie.

Le 22 mars 2009 : commémoration de la fin du conflit algérien à Albefeuille-Lagarde, Barry d'Islemade où quatre anciens combattants ont été décorés : Messieurs Daniel Marty, Claude Marfin, Claude Racca, Charles Giorza ; clôture des cérémonies à Meauzac.

Le 27 mars 2009 : réunion des anciens du bureau sortant. Monsieur Jean Robert Dugue prend la présidence de l'association, Madame Maguy Racca devient secrétaire ; elle est l'épouse de Monsieur Claude Racca qui nous a rejoint à l'amicale et au bureau, Messieurs Claude Marfin et André Geron ont fait de même.

Le 8 mai 2009 : fin de la deuxième guerre mondiale. Manifestation patriotique, nous étions présents avec nos drapeaux à Moissac et Castelsarrasin.

Le 10 Mai 2009 : Commémoration du souvenir à Albefeuille-Lagarde, Barry d'Islemade et Meauzac, dépôt de gerbe, minute de silence, sonnerie aux morts et Marseillaise chantée par les enfants des écoles.

Durant ces six premiers mois de l'année, trois familles de notre association se sont trouvées dans la peine :

Le 11 février 2009 : décès de Monsieur Jean Le Bot

Le 15 avril 2009 : décès de Monsieur Louis Rouge

Le 08 mai 2009 : décès de Madame Boulet, épouse de notre camarade Michel Boulet

A toutes ces familles dans la peine, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Le 15 mai 2009 : loto inter-sociétés. Nous avons participé dans la mesure de nos moyens.

Au cours de l'automne 2009 nous prévoyons un repas.

Nous vous souhaitons une bonne santé à tous et de bonnes vacances.

Le Bureau de l'amicale ACVG

LE COMITÉ DES FÊTES

Tout d'abord le comité des fêtes tient à vous remercier pour votre participation aux diverses manifestations que nous avons organisées tout au long de l'année. C'est encourageant et motivant de continuer à vous faire passer un moment joyeux et convivial, de vous permettre de rencontrer de nouvelles personnes, ou retrouver des connaissances que nous ne voyons pas tous les jours. Cette année la fête d'été aura lieu les 10, 11 et 12 Juillet. La traditionnelle tournée des bouquets se fera quinze jours avant les festivités. Nous sommes certains que vous réserverez un bon accueil à tous ces jeunes.

Le vendredi 10 Juillet aura lieu la deuxième édition du tremplin musical qui fut un succès l'année dernière malgré la pluie. Les groupes en compétition seront les suivants : « Les braqueurs », « Amnésiac », « Zion Fondation » et « Blues Sheap ». En deuxième partie se produira « Nodal » groupe vainqueur de l'an dernier et la soirée sera clôturée par « Les Leaders ».

Le samedi 11 Juillet, l'après midi les plus jeunes et moins jeunes pourront se divertir avec la fête foraine et les diverses animations mise en place. En soirée bal disco avec « Music Action », sans oublier le feu d'artifice tiré au stade municipal.

Le dimanche 12 Juillet un concours de pétanque vous permettra de passer l'après midi.

En soirée, pour ceux qui auront réservé, nous vous servirons un excellent repas des îles, après quoi vous pourrez danser jusqu'au bout de la nuit avec la disco « Music Action »

En espérant que vous viendrez nombreux nous honorer de votre présence, soyez sûr que nous vous réservons le meilleur accueil.

Nous comptons sur vous.

Le président

Mr Marty Thierry



L'AMTARC

L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Renseignements :

Président : Monsieur KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)

Trésorier : Monsieur BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

AMICALE DES JEUNES D'ANTAN Meauzac—Barry d'Islemade

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2009

Le mouvement associatif des Aînés Ruraux en France compte 740.000 adhérents, 10.000 clubs affiliés à 83 Fédérations.

22 janvier 2009 : Repas de la Coque des rois à BARRY D'ISLEMADE.

Un spectacle assuré par la troupe « LES ENVAHISSEURS » est venu compléter agréablement cette journée et a été très apprécié de tous les adhérents présents

8 mars 2009 : Loto à la salle des fêtes de MEAUZAC.

15 mars 2009 : l'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à la salle des fêtes de MEAUZAC, en présence de Messieurs les Maires de MEAUZAC et de BARRY D'ISLEMADE. Comme tous les ans cette Assemblée s'est terminée après un excellent repas et un spectacle humoristique assuré par « Les Fantaisistes »

26 mars - 16 avril et 14 mai 2009 : entraînements en vue des journées officielles de pétanque suivis comme d'habitude d'un petit "grailou". Ces journées officielles ont eu lieu les

22 avril 2009 : à GARGANVILLAR (T et G) (8 triplettes masculines et 4 triplettes féminines représentaient notre Amicale et ont brillamment défendu nos couleurs

29 mai 2008/9 : à LAFRANCAISE (T et G)

Nos équipes tant masculines que féminines ont bien défendues les couleurs de notre amicale et nous les en remercions.

4 Juin 2009 : Repas de printemps à BARRY D'ISLEMADE. suivi d'un mini loto

du 20 au 24 juin 2009 : Un voyage de cinq jours permettra aux adhérents qui se sont inscrits de découvrir le HAUT JURA ainsi que Genève et Yvoire (cité médiévale) et sera complété par une mini-croisière sur le lac Léman

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

4.09.2009 : La fête des Aînés Ruraux "VAL DE GARONA" de notre secteur aura lieu cette année à MONTBETON. Les activités suivantes sont mise à l'ordre du jour : pétanque, marche, belote, loto et bal. Comme tous les ans la vente de pâtisseries maison aura lieu pendant toute la journée

Informations complémentaires

La salle des aînés restera ouverte tous les lundis cet été pour les adhérents qui désirent s'y retrouver pour s'adonner à leurs jeux préférés.

BONNES VACANCES à toutes et à tous.

Le mot des associations Meauzacaïses



LA GAULE MEAUZACAÏSE

Nous souhaitons, tout d'abord, vous remercier pour votre participation au loto annuel de février 2009 qui s'est déroulé, comme chaque année, dans une très bonne ambiance.

L'association de pêche de Labastide du Temple et la Gaule Meauzacaïse ont organisé le congrès de la pêche le 28 mars 2009. Un petit-déjeuner, un repas et une sortie au musée du miel à Gramont ont été organisés. Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Nous remercions particulièrement les maires de Labastide du Temple et de Meauzac ainsi que la fédération de pêche de Tarn et Garonne pour leur participation.

Cette année, à l'heure où nous donnons cet article pour l'impression du bulletin municipal, le concours de pêche n'a pas encore eu lieu. Cependant, nous tenons à vous remercier de votre participation à cette journée du 28 juin 2009 qui s'est déroulée sur les lacs de Meauzac et Barry d'Islemade.

Par ailleurs, nous regrettons que quelques individus prennent du plaisir à détériorer les aménagements du plan d'eau de Meauzac alors que nous essayons de vous rendre cet espace accueillant et convivial.

Nous vous rappelons que le lac peut accueillir les personnes à mobilité réduite, que la pêche est strictement interdite dans le ruisseau bordant le lac et que des aires de pique-nique sont à votre disposition.

Cette année, des modifications ont été faites dans notre bureau. Nous vous rappelons donc les membres de notre association.

Président : Jean-Claude Meesseman
Vice-président : Bousquet Georges
Secrétaire : Alain Carbonnel
Vice-Secrétaire : Evelyne Sandri
Trésorière : Anne-Marie Lingua
Vice-trésorier : Patrick Bessières

Membres : Gisèle Messeman, Yvette Bousquet, Monique Bessières, Robert Sandri, Francette et Patrick Babler, Jacqueline et Gaston Daniel, Jean-Claude Marty, Josiane et J. Carlo Pessotto, Alain Rajaud, Graziella et Gilles Tessier, Robert Lingua.

Bureau des jeunes : Nicolas Rajaud, Sébastien et Céline Sandri, Lucie et Guillaume Bessières, Pierre Rouchy.

Garde pêche : Robert Lingua

Le président ainsi que tous les membres de la Gaule Meauzacaïse vous souhaitent de bonnes vacances.

Bonne pêche à tous,
 Le président, Jean-Claude Meesseman.



LES A.A.A.A.A.

Association loi 1901
 Galaubié 82290 MEAUZAC
 ☎ 05.63.31.53.05 / 06.12.17.58.94

Les 8-9-10 mai 2009 un groupe de 26 personnes dans un défilé de 13 voitures anciennes est parti à la découverte des grands causses en Lozère.

Après avoir déjeuné à Réquista nous suivons la vallée du Tarn par Saint Rome pour atteindre à la sortie de Cresseils l'aire de vision du Viaduc de Millau.

Dans la soirée nous arrivons au camping des Prades à Peyrelau ou nous passons nos nuits. Le lendemain nous visitons la grotte de l'Aven Armand qui nous amène à 100 mètres sous terre à la découverte d'un des plus beaux bijoux de l'histoire de l'humanité. L'après midi nous partons sur le causse Méjan, le col de Perjuret, les gorges de la Jonte pour arriver au parc du chaos de Montpellier le Vieux ou nous nous laissons transporter par un petit train dans un univers insolite de rochers aux formes étranges. Le troisième jour nous visitons les caves de Roquefort avec dégustation des diverses recettes et déjeunons à Saint Sernin au restaurant Le Carrayon dans un cadre luxueux. Puis départ vers Montauban par la vallée de la Rance jusqu'à Solages puis par la vallée du Tam vers Ambialet dans des petites routes étroites et ombragées pour finir sur le parking de Leclerc Ausone avec le pot de l'amitié.

A tous ceux qui seraient attirés par nos prochaines sorties, voici deux dates à retenir:

le 5 juillet 2009 sortie des moules
 le 25 octobre 2009 sortie des châtaignes

bienvenue à toutes et à tous. Qu'on se le dise !!!!!

J.S.M. section pétanque

Pour cette année 2009, nous avons commencé avec deux concours : un tete à tete et un doublette, qui se sont déroulés le dimanche 31 mai, toujours dans le calme et la bonne humeur.

En outre, le concours amical réservé aux meauzacaïses est avancé au dimanche 2 août 2009. Nous invitons toutes les meauzacaïses et tous les meauzacaïses à venir nous rejoindre pour cette journée de pétanque toujours très agréable, et où l'on passe de bon moments.

Pour tous renseignements, contacter :

Lingua Robert : 05 63 31 58 91
 Chalain Patrick : 05 63 31 66 97

Le bureau



Jeunesse Sportive Meauzacaïse

Pour la Jeunesse Sportive Meauzacaïse, cette saison 2008/2009 qui vient de s'achever peut être considérée médiocre, puisque les deux premières équipes descendent en catégorie inférieure, suite à de mauvais résultats, tant en championnat qu'en coupe. Pour relever le bilan, l'équipe trois à terminée troisième et atteint les quarts de finale de la coupe. Le bilan à mi parcours laissait hélas présager cette fin de saison, et malgré quelques performances de ces deux premières équipes, chacune d'entre elle battait les premiers mais devait s'incliner contre les plus faibles, il aura manqué de la régularité pour atteindre le maintien. Le club de Meauzac à par le passé connu de pareils bilans et à toujours su redresser la tête quand il le fallait, la J.S.M. est actuellement en pleine préparation pour 2009/2010, les mêmes entraîneurs sont reconduits, et du côté de l'effectif très peu de départs sont envisagés et à ce jour trop tôt pour parler de recrutement. L'avantage du club est de posséder beaucoup de jeunes joueurs, qui ont acquis cette saison un peu de métier et d'expérience, ce qui devrait s'avérer important, pour pouvoir fixer de nouveaux objectifs à court ou moyen terme. C'est aussi le calme plat coté dirigeant, la porte du club est ouverte à toute nouvelle personne qui voudrait venir s'investir, des idées nouvelles ne peuvent être que bénéfique. Tout les dirigeants, entraîneurs, arbitres et joueurs ont une pensée pour les proches des familles de ceux qui nous ont quittés tragiquement.

L'ensemble des licenciés de la Jeunesse Sportive Meauzacaïse, vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous dès le dernier dimanche d'août pour la reprise de la compétition.

Les Présidents
 Y. Irissou et Y. Safitot.

Les budgets 2009

LES BUDGETS PRIMITIFS 2009

Ils ont été adoptés à l'unanimité

Budget principal

Section de fonctionnement
 Dépenses 684.005€
 Recettes 684.005€

Section d'investissement
 Dépenses 307.074€
 Recettes 307.074€

Budget assainissement

Section d'exploitation
 Dépenses 67.573€
 Recettes 67.573€

Section d'investissement
 Dépenses 554.388€
 Recettes 554.388€

Budget Commerces (hors taxes)

Section de fonctionnement
 Dépenses 50.008€
 Recettes 50.008€

Section d'investissement
 Dépenses 745.393€
 Recettes 745.393€

Budget CCAS

Section de fonctionnement :
 Dépenses 2.420€
 Recettes 2.420€

Fiscalité 2009

Taxes	Taux année 2008	Taux année 2009
Habitation	9.26%	11.35%
Foncier bâti	24.89%	25.69%
Foncier non bâti	117.10%	117.10%

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter la fiscalité au niveau des moyennes départementales afin de financer les travaux et en particulier ceux de création de la nouvelle station d'épuration

Travaux

LE REGROUPEMENT DE COMMERCES

La réception des travaux concernant la deuxième salle du restaurant a eu lieu le 24 février, le bar le 24 mars et la boulangerie le 28 juillet. Les travaux relatifs à la maison médicale et l'agrandissement des aires de stationnements débuteront début septembre.

POINT FINANCIER GLOBAL (voir tableaux pages suivantes)

DÉPENSES

Le montant des travaux s'élève à ce jour à 1.122.372€. Des avenants aux marchés ont été approuvés lors du conseil municipal du 19 mai pour un montant total de 19.977,77€.

Lot 6 (Menuiserie Alu) : ALU CREATION

La mise en place d'une porte métallique pour la protection des compresseurs de la supérette génère 660,00 € HT de travaux en plus.

Lot 9 (Plâtrerie) : RC 82

Diverses adaptations au projet dans la boulangerie génèrent une moins value de 2 815,12 € HT

Lot 10 (Cloisons isothermes) : MARRE DELZESCAUX

La mise en place d'une climatisation dans le laboratoire pâtisserie, d'une chambre froide boulangerie pâtisserie, d'une porte entre le fournil et la zone de vente, de même qu'entre le fournil et le laboratoire pâtisserie, et la mise en place de vitres en verre côté caisse et côté sortie entraînent la passation d'un marché complémentaire de 10 233,50 € HT

Lot 13 (Electricité) : FERRIERES THERMELEC

Diverses adaptations au logement et dans la boulangerie entraînent une plus value de 545,07 €

Lot 14 (Plomberie) : FERRIERES THERMELEC

L'installation du réseau pour la climatisation (hors appareil) et diverses adaptations au niveau du logement et de la boulangerie génèrent une plus value de 2 490,08 € HT

Lot 15 (VRD) : ESBTP

La réalisation d'une terrasse pour le bar côté centre bourg entraîne la passation d'un avenant d'un montant de 3 234,00 € HT

RECETTES

La commune a obtenu à ce jour 469.930,14€ de subventions. Nous avons encaissé 221.651,28€ d'acomptes. Nous avons sollicité l'Etat pour la maison médicale et la Région pour la boulangerie. Les dossiers sont en cours d'instruction.

AMENAGEMENT DE LA BOULANGERIE

Afin de permettre aux boulangers de démarrer leur activité dans les nouveaux locaux dans les meilleures conditions possibles, le conseil municipal a décidé de procéder à l'aménagement intérieur de celle-ci, à savoir l'acquisition du matériel propre à l'exercice de leur activité.

En commun accord avec les porteurs de projet, l'assemblée a pris la décision de signer un crédit bail mobilier dont le montant a été déterminé en fonction du coût de l'aménagement, des études et des intérêts de l'emprunt souscrit pour financer cette dépense.

Ainsi, dans un premier temps, un recensement des besoins a été réalisé et une enveloppe globale financière a été déterminée. Elle s'élève à 112.500€ HT

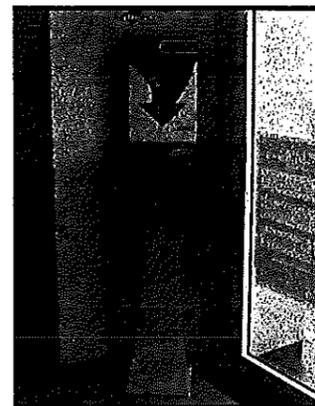
Dans un second temps, en collaboration avec le cabinet PBC Soft, spécialisé l'aménagement de boulangeries, il a été décidé de décomposer le marché en 4 lots. Une procédure de mise en concurrence (MAPA) a été lancée et trois entreprises ont répondu à la consultation.

Après analyse des offres effectuée, les candidats suivants ont été retenus :

- Lot n°1 (Froid) : Entreprise MARRE DELZESCAUX	19 820€ HT
- Lot n°2 (Chaud) : Entreprise SOJAC	42 081€ HT
- Lot n°3 (Matériel spécifique) : Entreprise SOJAC	17 321€ HT
- Lot n°4 (Magasin) : Entreprise MARRE DELZESCAUX	28 221€ HT

De manière concomitante, un emprunt a été souscrit par la commune auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant global de 112.500€ sur une durée de 15 ans, au taux fixe de 4,75% et dont les échéances sont annuelles (délibération du 5 mars). La commune sollicite également le

Petites Nouvelles Brèves



BATRIBOX.

Les élus de la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons ont décidé de mettre en place la collecte des piles et accumulateurs usagés.

Étant très polluants, ces déchets ne doivent en aucun cas être jetés dans les ordures ménagères.

La société SCRELEC va donc récupérer ces piles afin de les valoriser au mieux. En effet, les métaux récoltés dans les piles et batteries servent à la fabrication des objets du quotidien tels que canettes, gouttières, clés...

CETTE BORNE DE RÉCUPÉRATION SE SITUE DANS LE HALL D'ENTRÉE DE LA MAIRIE.

Installation de trois conteneurs Relais 81 sur la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

La Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons et ses élus ont donné leur accord pour la mise en place d'un service de collecte de textile. Trois conteneurs sont installés sur le territoire : à Meauzac, à Saint Porquier et à Labastide du Temple.

Ces conteneurs de collecte permettent à chacun d'entre nous de faire un geste écologique et solidaire.

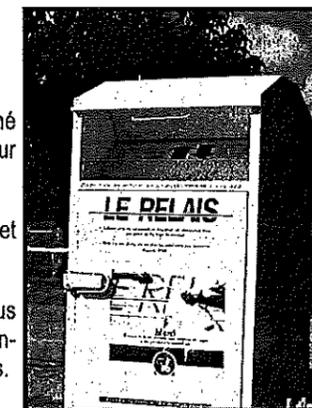
Tout d'abord, cela incite à dire stop au gaspillage. Il faut savoir qu'en moyenne, chacun d'entre nous jette environ six kg de textiles par an. La collecte et le traitement de ces déchets génèrent des dépenses pour la collectivité alors que beaucoup d'entre eux peuvent être réemployés voire même recyclés.

Ensuite, en déposant votre sac de textile dans un conteneur, vous contribuerez à lutter contre l'exclusion. En effet, le tout est collecté par Le Relais, membre du mouvement Emmaüs. Son but est d'aider les personnes en difficultés à s'insérer professionnellement.

Vos différents apports sont ensuite triés dans une usine appartenant au Relais. Une partie est réemployée. Certains textiles sont revendus dans des boutiques et d'autres sont exportés vers les pays en voie de développement. La majeure partie des textiles collectés est recyclée. Ils sont transformés en chiffon d'essuyage (coton) ou sont effilochés pour en récupérer la matière première. Ils peuvent également servir à fabriquer des matériaux d'isolation.

Les vêtements doivent être déposés dans des sacs poubelles fermés (moins de 50 litres). Il est demandé de ne pas les amener en vrac, ni dans des cartons. Vous pouvez y déposer des vêtements, des chaussures (pensez à attacher les paires par les lacets), du linge de maison, de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...) et des jouets.

CE CONTENEUR SE TROUVE À CÔTÉ DU RÉCUP'VERRE
PRÈS DE LA SALLE DES FÊTES



MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE DES DECHETS

Depuis le 1^{er} septembre, les ordures ménagères sont collectées le MARDI
et les déchets recyclables le JEUDI

ATTENTION, LES CONTENEURS DOIVENT ÊTRE SORTIS LA VEILLE

Travaux

PROJET DE PROMOLOGIS

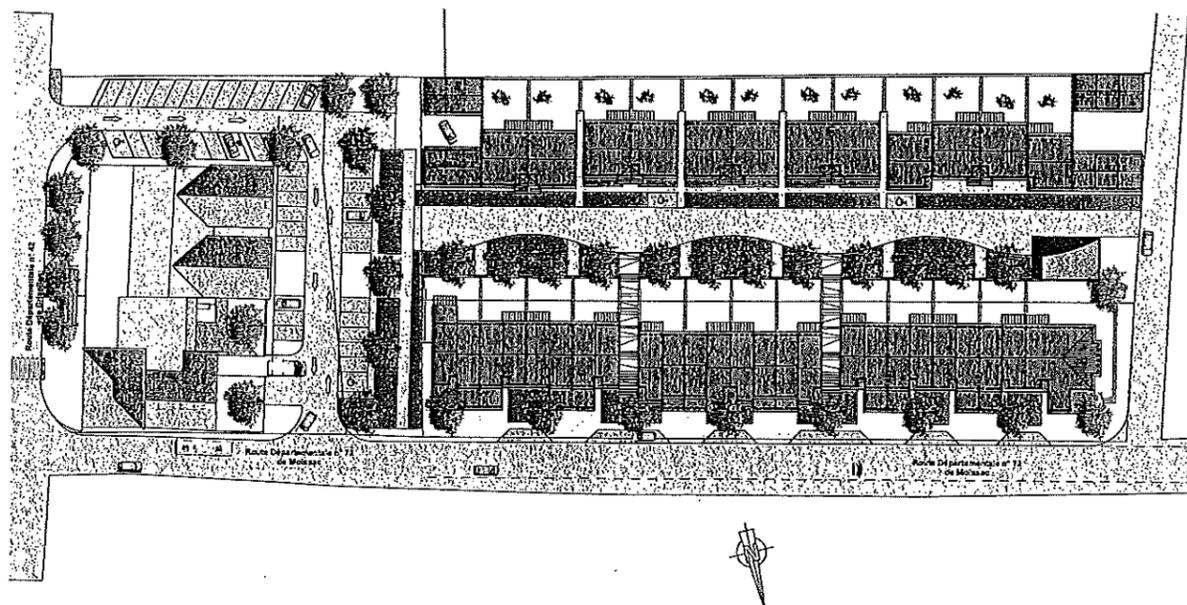
La société PROMOLOGIS a acquis la parcelle de terrain située en prolongement du regroupement de commerces (ancien terrain de football) afin de créer 26 logements.

L'ensemble est composé d'appartements de plein pied situés sur l'arrière de la parcelle, un chemin piétonnier au milieu et, du côté de la route départementale, des appartements avec un étage.

Le projet comprendra 3 logements à la location de type T2, 10 logements de type T3 situés sur la partie arrière de la parcelle et destinés en priorité à des personnes âgées. Sur l'avant, seront construits 11 appartements de type T4 (7 en location et 4 en accession à la propriété) et 2 de type T5.

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux est lancée au mois de septembre. Le chantier devra débuter début 2010 et durer toute l'année.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des démarches à accomplir pour déposer un dossier auprès de PROMOLOGIS afin de pouvoir bénéficier d'un logement, sous réserve de répondre aux critères d'attribution.



Petites Nouvelles Brèves



Nous tenons à féliciter Kévin BUSCATO pour sa participation au championnat du Monde de pêche sportive au coup avec l'équipe de France junior (équipe de 5) qui s'est déroulé du 19 au 26 juillet dernier. L'équipe a terminé 5^{ème} sur les 6 équipes en compétition.

Il a également participé au championnat de France à Lacour Saint Pierre (3 manches de 3 heures chacune) les 8 et 9 août où il a été classé 8^{ème} sur les 30 participants.

Travaux

Conseil Général afin d'obtenir un financement (délibération du 19 mai)

Enfin, les termes du protocole d'accord, préalable à la signature du crédit-bail mobilier ont été définis et approuvés par les parties (délibération du conseil municipal du 9 juin 2009) Il s'agit pour les boulangers de devenir propriétaires du matériel au terme du crédit bail c'est à dire dans 15 ans. Ils devront régler à compter du 1^{er} octobre prochain un loyer à la commune qui correspond, sur la durée du crédit bail, au montant de l'investissement total réalisée par celle-ci.

Le matériel a été installé dans le courant du mois d'août et la boulangerie a ouvert le vendredi 4 septembre.

POINT FINANCIER GLOBAL

Commerce	Financier (nature de la subvention)	Montant
Projet d'ensemble	Conseil Général (contrat d'équipement + Fonds de concours)	156 669.00
Projet d'ensemble	Conseil Général (Fonds de concours)	25 059.00
Bar restaurant	Région	76 914.00
Espaces ext	Région (Fonds Régional d'Intervention)	20 000.00
Espaces ext	Etat (Réserve Parlementaire)	10 000.00
Espaces ext	Conseil Général (Amendes de Police)	45 000.00
Supérette	Etat (FISAC)	39 948.00
Supérette	Région (Fonds Régional d'Intervention)	15 000.00
Bar restaurant	Conseil Général (service économique)	10 700.00
Maison Médicale	Etat (Dotation de Développement Rural)	40 815.00
Espaces ext	DGE	29 825.00
TOTAL SUBVENTIONS OBTENUES		469 930.00
Boulangerie	Région (Fonds Régional d'Intervention)	20 000.00
Maison médicale	Etat	28 403.00
	Revente 1er étage bar restaurant aux porteurs de projet	45 000.00
	Revente bâtiments communaux	200 000.00
	Part communale	598 750.00
TOTAL RECETTES		1 362 083.00

Nature des dépenses	Montant HT
Travaux	1 122 372.00
Maîtrise d'œuvre (MGS)	132 450.00
Etude de sols (ALIOS)	4 564.00
Bureau de contrôle (VERITAS)	9 100.00
Assurance dommages-ouvrage (SMABTP)	24 777.00
Coordonnateur SPS (VERITAS)	4 275.00
Géomètre (ARCIN)	500.00
Frais divers (frais d'appel d'offres...)	2 500.00
Réseaux	8 945.00
Maîtrise d'ouvrage déléguée (SEMATEG)	52 600.00
TOTAL DEPENSES	1 362 083.00



Travaux

ASSAINISSEMENT

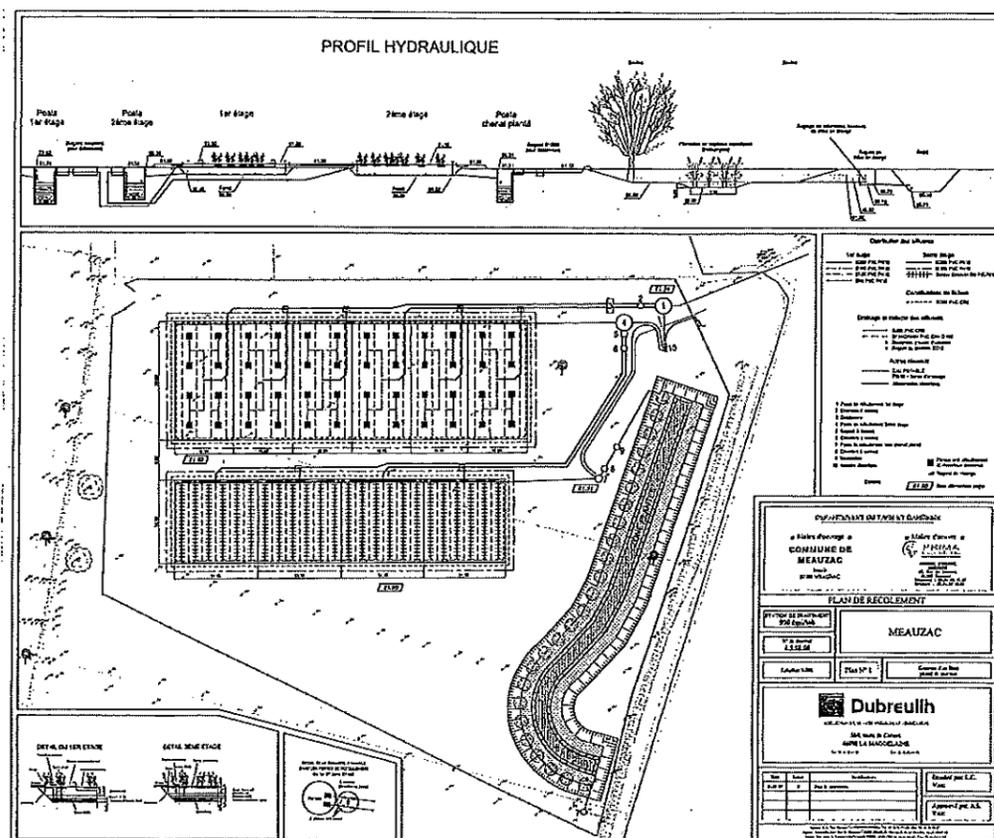
Les travaux de création de la nouvelle station d'épuration au lieu-dit "Larose" et d'extension des réseaux (tranche ferme) ont été réceptionnés le 21 juillet dernier.

FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

Les effluents de la tranche qui avait été réalisée dans les années 90 sont désormais renvoyés dans la nouvelle station par le biais du poste de refoulement crée à côté de l'ancienne station au lieu dit "La Fontaine". Cette dernière ne fonctionne plus et sera prochainement condamnée.

La nouvelle station est composée de deux bassins dans lesquels sont plantés des roseaux et d'un chenal planté de saules. Le premier bassin possède 6 casiers et le second 4. La station n'étant pas en pleine charge, seuls les 3 premiers casiers pour le premier bassin et les 2 premiers pour le second bassin sont plantés de roseaux et en service. Les suivants seront alimentés au fur et à mesure de l'extension du réseau.

Les effluents sont déversés dans le premier bassin qui filtre une première fois. Le reliquat restant est ensuite envoyé dans le deuxième bassin qui termine la filtration. Le chenal permet de terminer l'épuration.



Travaux

POINT FINANCIER

Les travaux de création de la nouvelle station d'épuration et d'extension des réseaux ont coûté 848.554€ HT (voir détail ci-dessous)

La commune a obtenu des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général :

Subvention en capital

- Pour la station, l'Agence de l'Eau a apporté une aide d'un montant de 252.433€

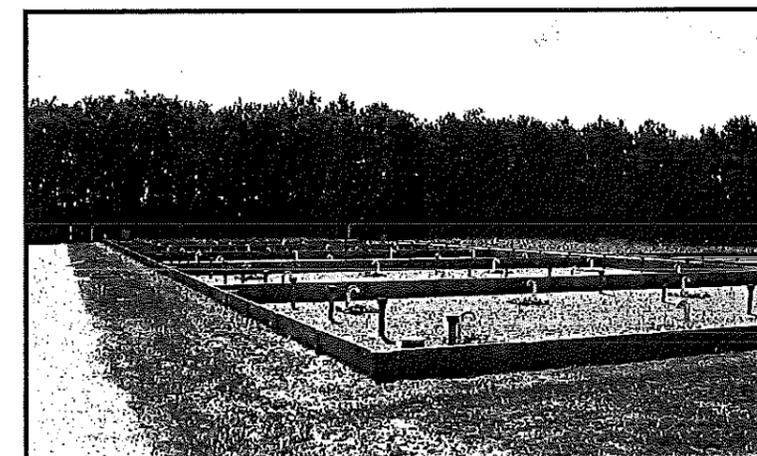
- Pour les réseaux, l'Agence de l'Eau a financé à hauteur de 25.777€ et le Conseil Général pour 22.418€

Subvention en annuité : Le Conseil Général a alloué une subvention de 153.000€ versée sur 20 ans

Nous avons également perçu le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) au titre des dépenses réalisées en 2007 et 2008 pour un montant total de 82.314,18€. Nous percevrons le FCTVA sur les dépenses réglées durant l'année 2009 en 2010 (montant estimé à 74.656€)

Les travaux seront également financés par deux emprunts souscrits par la commune, les taxes de raccordement à l'égout et les redevances assainissement assises sur la consommation d'eau des usagers du service.

Prestataires	Montant HT
DDE	10 281.00
Maître d'œuvre - PRIMA INGENIERIE (tranche ferme)	45 458.00
Etudes géotechniques	3 159.00
Annonces légales	820.00
Réseaux	1 213.00
Tests sur réseaux	7 057.00
LOT 1 (Création de la station) - Entreprise DUBREUILH	410 221.00
LOT 2 (Extension des réseaux) - Entreprises COUSIN PRADERE et EHTP	370 345.00
TOTAL	848 554.00



VUE DU PREMIER BASSIN DU PORTAIL D'ENTREE SUR LE SITE